



www.cc-molsheim-mutzig.fr

l'avenir ensemble

Journal d'information de la Communauté de Communes
de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

13^e Vélo-Tour : le bonheur en pédalant

page 4

Nouvelle piscine :
le chantier a démarré !

N°22
Novembre
2015

Vélo-Tour 2015 : une 13^e édition ensoleillée



+ de 2750 participants

Le Vélo-Tour est l'occasion de découvrir (ou redécouvrir) en toute convivialité les pistes et liaisons cyclables créées sur le territoire par la Communauté de Communes.

La 13^e édition de cet événement a eu lieu le dimanche 27 septembre 2015 sous un soleil radieux.

La manifestation a été plébiscitée en rassemblant plus de 2.750 cyclistes, de tous âges, sur les liaisons cyclables du territoire ! De nombreuses animations ont été proposées sur les différents points de départ : parcours à vélo, démonstrations des arts du cirque et de cycle-ball, initia-



Départ des Délégués Communautaires à Altorf



Initiation au BMX

tion au BMX, exposition de véhicules anciens... Une collation et un foulard en microfibre ont été offerts à tous les participants.

Le tirage au sort de la tombola a eu lieu le 8 octobre lors de la séance du Conseil Communautaire. Les heureux gagnants sont :

- Pascal FRITSCH de Dachstein qui remporte un vélo à assistance électrique
- Cyrielle HERMANN d'Altorf qui gagne un VTT



Démonstration de Cycle-ball

Marathon du Vignoble d'Alsace : la Fête & le Sport !



2015 a marqué la 11^e édition du Marathon du Vignoble d'Alsace et elle fut tout simplement exceptionnelle ! Les courses ont rassemblé plus de 4.855 participants toutes épreuves confondues. Le Semi-Marathon affichait complet dès le 28 avril et le 10 km dès le 8 juin ! Bravo à Xavier SCHNEIDER et à Clémence CHRISTOPHE qui remportent le MARATHON, respectivement en 02:41:56 et 03:05:32. Ces 2 gagnants sont repartis avec, entre autres, leur poids en bouteilles de vin....

Paroles de coureur :

« Merci pour ce chouette moment ! Tout était parfait : organisation au top, bénévoles souriants et efficaces, parcours génial ! Et l'ambiance festive à souhait ! C'est sûr, l'an prochain, on revient avec des copains !!! » Karen Mevel

Le Marathon du Vignoble 2015 en chiffres :

- Marathon : 755 inscrits
- Semi : 1.500 inscrits - COMPLET
- 10km : 1.300 inscrits - COMPLET
- Enfants : 700 inscrits
- Marche du Cœur : 600 inscrits

Rendez-vous pour la
12^{ème} édition
les 18 & 19 juin 2016 !





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG**



2 route Ecospace - B.P 93077
67125 MOLSHEIM Cedex
Tél. 03.88.49.82.58
Fax 03.88.49.38.14

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
le Vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Toutes les informations sur :
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Sommaire

- p.2-3Les brèves - Editorial
- p.4-5Piscines
- p.6-7Tourisme
- p.8.....Mutualisation
- p.9.....Epicerie sociale
- p.10.....RAM
- p.11-12Eglise des Jésuites de Molsheim

COMMUNES MEMBRES

- ALTORF - AVOLSHEIM - DACHSTEIN
DINSHEIM/BRUCHE
- DORLISHEIM - DUPPIGHEIM
- DUTTLENHEIM - ERGERSHEIM
- ERNOLSHEIM-BRUCHE
- GRESSWILLER - HELIGENBERG
- MOLSHEIM - MUTZIG
- NIEDERHASLACH - OBERHASLACH
- SOULTZ-LES-BAINS - STILL
WOLXHEIM

COMPÉTENCES

- Logement social
- Développement économique
- Développement touristique
- Aménagement des cours d'eau
- Assainissement
- Eau potable
- Piscines
- Pistes cyclables
- Système d'information géographique
- Relais d'Assistants Maternelles
- Transport à la demande
- Aménagement numérique
- Epicerie sociale

Directeur de la Publication : M. Laurent FURST
Co-directeur de la Publication : Dominique BERNHART
Rédaction : élus et personnel de la Communauté de Communes
Photos : Communauté de Communes, Office du tourisme intercommunal
Mise en page et impression : Imprimerie Chrissy Molsheim
Dépôt légal à parution



Plusieurs années de travail auront été nécessaires pour lever tous les obstacles au projet de la nouvelle piscine, mais le chantier a enfin pu démarrer.

L'Etat nous aura confrontés à deux grandes difficultés dans ce dossier. D'abord en nous imposant des exigences nouvelles concernant le foncier. Ensuite en nous apprenant, au courant de l'été, que la subvention qui nous avait été promise par le Centre National pour le Développement du Sport nous était retirée.

D'une part des exigences qui entraînent naturellement des surcoûts, de l'autre un engagement non tenu, celui d'un soutien à hauteur de 930.000 euros. Dans le contexte que nous connaissons de baisse des dotations, il est peu de dire que l'Etat malmène actuellement les collectivités locales.

Pour autant ce chantier est important dans la période que nous traversons. Il apporte d'une part du travail à de nombreuses entreprises locales du secteur du bâtiment à un moment où les nouveaux marchés sont beaucoup trop rares. Cette construction complétera, d'autre part, d'une belle manière les équipements que peut offrir notre territoire, au service de sa population et c'est bien là l'essentiel.

Au-delà, ces travaux symbolisent la volonté des élus de surmonter les difficultés, de continuer à préparer l'avenir, et de faire avancer ensemble nos communes.

Il reste tant à faire en matière de Haut Débit, de pistes cyclables, d'équipements et de services. La volonté et l'enthousiasme que les 47 élus intercommunaux partagent avec les 334 élus municipaux de la communauté, est l'un de nos puissants atouts au service de notre territoire.

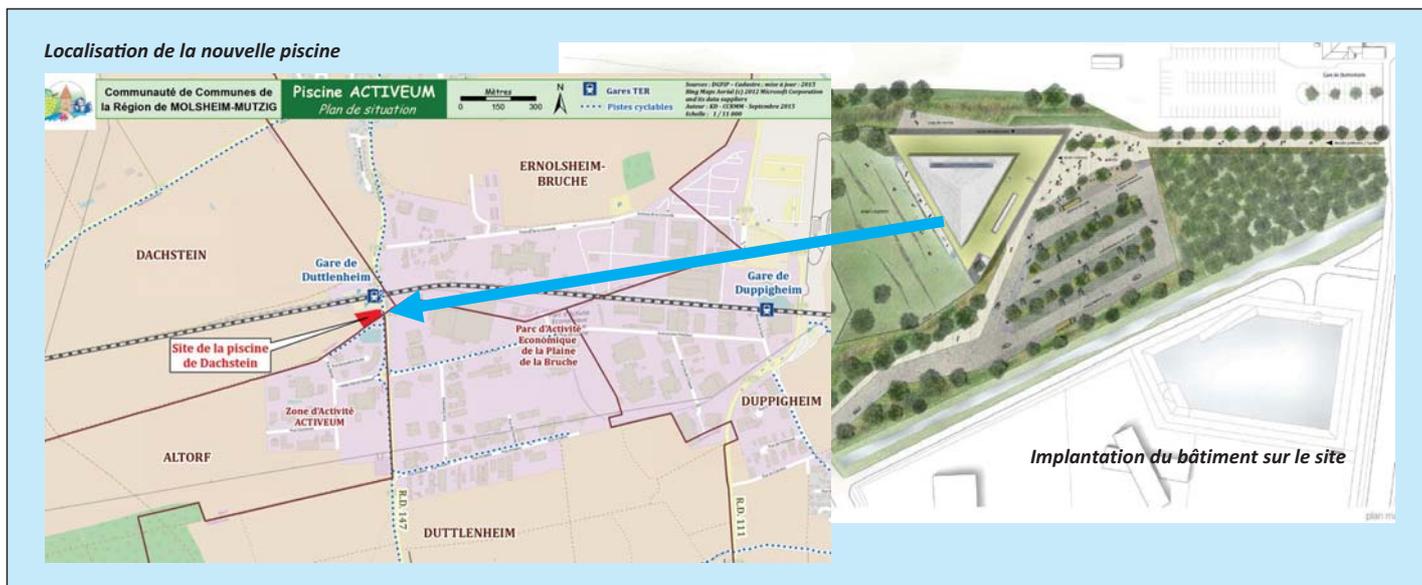
Laurent FURST
Votre Président

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig



Construction d'une nouvelle piscine à Dachstein : évolution du chantier

Les travaux de construction de la nouvelle piscine couverte de Dachstein ont débuté au mois de mai et s'achèveront en octobre 2016 pour une ouverture programmée au public début 2017. La forme triangulaire de ce nouvel équipement aquatique permettra d'optimiser son fonctionnement : une face dédiée au public, une face pour les parties technique et personnel et enfin une face ouverte sur les plages extérieures. Il répondra aux besoins de nombreux utilisateurs comme les écoles, les associations ou les clubs sportifs et remplacera à terme la piscine de Duppigheim qui sera démolie.



Le chantier au fil des mois...

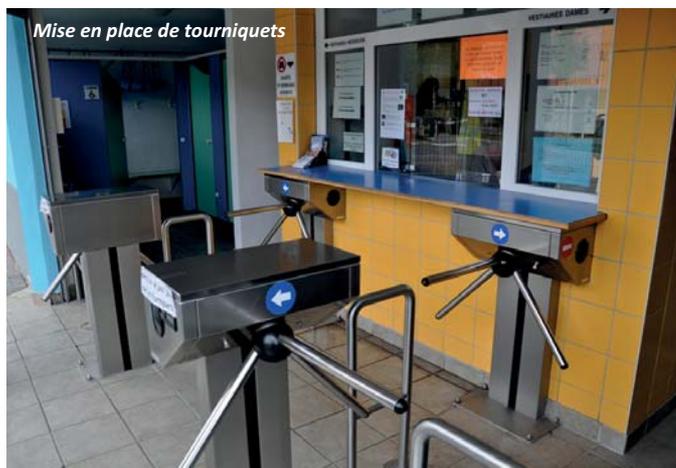


Piscine de plein air de Molsheim : après une belle saison estivale, place aux travaux !

La piscine de plein air de Molsheim a comptabilisé 42 557 entrées entre le 22 mai et le 6 septembre 2015, réalisant ainsi la 2^e meilleure saison depuis 2003 !

Afin de respecter la Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) de l'établissement, fixée à 649 personnes, la piscine a été équipée de tourniquets. Ce système compte les entrées et décompte les sorties, permettant ainsi d'indiquer, aux caisses, le nombre de places restantes.

La FMI a été atteinte à cinq reprises durant l'été, nécessitant le blocage des entrées durant un quart d'heure environ.



Travaux de réhabilitation de la piscine

Afin de redonner un coup de jeune à la plus ancienne piscine de plein air du Bas-Rhin (1953), un vaste programme de travaux est mis en œuvre à partir du mois d'octobre 2015 pour s'achever en mai 2016.

Détail des travaux :

- Réhabilitation du grand et du petit bassin avec la mise en place d'un revêtement inox, l'inox étant un matériau pérenne et facile d'entretien.
- Mise en conformité des pédiluves pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Mise en conformité des installations de traitement d'eau (création d'un bac tampon)
- Réhabilitation du local technique existant
- Modification des installations de chauffage
- Création de locaux de stockage des produits de traitement de l'eau
- Création d'un local électrique spécifique
- Reprises des plages minérales afin d'installer les nouvelles dalles à hauteur du fil d'eau

Le coût des travaux est estimé à 1 250 000 € HT.



En 2015, l'Office de Tourisme a défini des axes de développement touristiques prioritaires, leur mise en œuvre se faisant via des groupes de travail composés d'élus de la Communauté de Communes, des membres du Conseil d'Administration et du personnel de l'Office de Tourisme.

Thématique « Patrimoine Religieux »

Objectif : renforcer l'attractivité du tourisme religieux et valoriser l'histoire religieuse de notre territoire

Actions : organisation de l'événement "**Détours religieux**" à partir du 1^{er} juillet.

Cet événement s'est décliné en plusieurs volets :

- des concerts,
- des visites commentées,
- la réalisation d'un parcours numérique trilingue,
- la réalisation de tables de lecture d'informations touristiques.

Une programmation riche et éclectique de concerts a été proposée au public qui aura pu découvrir par la même occasion l'église du Dompeter, la synagogue de Mutzig, l'église protestante de Dorlisheim, l'abbatiale d'Altorf, la Collégiale de Niederhaslach, la chapelle Saint-Ulrich ou encore l'église Saint-Materne d'Avolsheim. Tous ces concerts ont été gratuits.

Thématique « Loisirs & Fêtes »

Objectif : proposer des animations, sur la journée du samedi, lors du Festival Bugatti à Molsheim

Actions : Journée "**Hommage aux Bugatti et à leur Patron**" avec de nombreuses activités dont un Simulateur de pilotage dynamique «Simcar».



Eglise Saint Materne d'Avolsheim : présentation d'objets liturgiques



Synagogue de Mutzig : concert Ensemble Hebraica

MOLSHEIM
SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 : 10H-18H
AU CENTRE VILLE
HOMMAGE AUX BUGATTI ET À LEUR PATRON

Dans le cadre du XXXII^{ème} Festival Bugatti, découvrez la Pat...
sa créativité et son génie en parcourant le centre v...

ET SUIVEZ LE MARQUAGE DE LA BUGATTI...

- Exposition d'œuvres d'artistes «Bugartistes 3» à la Monnaie
- Exposition d'une Bugatti Veyron à la Chartreuse
- Exposition de voitures d'avant guerre «Les Rutliantes» Place de
- Exposition en images «Les 100 ans Bugatti» et «Bugatti Type 49

Centre ville
Vendredi 11 septembre à partir de 13h
Place de l'Hôtel de Ville
Accueil des participants
Présence des Bugatti

le 12 et 13
Présence exceptionnelle des Bugatti
EB 110SS & EB 112

Samedi 12 septembre de 10h à 18h
Centre ville
Visite, exposition et animations
Circuit de drift de voitures miniatures
Simulateur de pilotage (Veyron)

Dimanche 13 septembre à partir de 10h
Parc des Hérités
Trophée Fondation Bugatti
Trophée Laïque
Simulateur de pilotage (Veyron)
Concert

Festival Bugatti
Buvette et petite restauration

A cette occasion les restaurants vous proposent
«Bugatti» et pour l'occasion une offre spéci...

Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig
19 place de l'Hôtel de Ville
67120 MOLSHEIM Tél : 03 88 38 11 61

Renouvellement de l'immatriculation permettant de commercialiser

Un Office de tourisme peut avoir une activité de commercialisation de **services touristiques** à condition d'entrer dans le cadre du Code du tourisme c'est-à-dire de respecter plusieurs critères :

- l'intérêt général,
- la zone géographique d'intervention,
- la reconnaissance comme Organisme Local de Tourisme en possédant une immatriculation auprès d'Atout France,
- l'inscription de l'activité commerciale dans son objet statutaire.

L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig dispose depuis de nombreuses années de l'autorisation de commercialiser. Valable 3 ans, l'Office de Tourisme a demandé et a obtenu son renouvellement en 2015. Son immatriculation a été réinscrite au registre des opérateurs de voyages et de séjours le 15 Juillet 2015.

Annuaire : les actions menées en 2015



Lancement de l'application R2M !

L'Office de Tourisme a pris le virage du numérique et a lancé début juillet une **application pour smartphones et tablettes** avec un parcours sur le thème du patrimoine culturel de la Communauté de Communes "Dé-tours religieux", une autre façon de promouvoir son territoire. L'outil "Tourisme R2M" est disponible gratuitement et comprend quatre fonctions : un système d'information touristique, un agenda, des actualités et bien entendu le parcours numérique. Une seconde application, dédiée au circuit des totems Bugatti, a été lancée au mois de septembre pour le Festival Bugatti.



Application R2M : les parcours découvertes

Deux autres parcours sont en projet, l'un mettant en valeur un des fleurons de notre territoire et l'autre spécialement dédié aux familles « Les aventures de Prune ». Ainsi, grâce au soutien financier de la Région Alsace et de la Communauté de Communes, 4 parcours numériques seront disponibles aux mobinautes d'ici la fin de l'année.

Autres actions touristiques :

- Edition de nouvelles cartes de la Communauté de Communes :
 - ⇒ Itinérance et tourisme actif présentant les activités nature
 - ⇒ Terre d'histoires présentant le patrimoine bâti
- Mise en place de panneaux d'informations touristiques : Passe à poissons à Avolsheim et Colline du Horn à Wolxheim
- Mise en place en partenariat avec la Mairie d'Avolsheim, d'un sentier d'interprétation du Dompeter (autour de l'église)



Pour + d'infos :
www.ot-molsheim-mutzig.com

Création d'un groupement de commande en matière de fourniture d'électricité

La Loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Energie) du 7 décembre 2010 prévoit la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les contrats de puissance supérieure à 36 kVA au 31 décembre 2015. Il appartient aux collectivités territoriales d'anticiper cette date et de conduire d'ici là un appel d'offres. Dans ce cadre, et afin de bénéficier d'une mutualisation des moyens administratifs et techniques, la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, les Communes membres, le S.I.V.O.M de MOLSHEIM-MUTZIG et Environs, les S.I.V.U. et C.C.A.S. du territoire ont décidé de constituer un groupement de commandes en vue de la passation du marché de fourniture d'électricité.

Pourquoi les tarifs réglementés sont-ils supprimés ?

Les tarifs réglementés de vente d'électricité vont être supprimés pour se mettre en conformité avec le droit européen et répondre à l'ouverture du marché français de l'électricité, contraignant ainsi les collectivités territoriales à mettre en place une politique d'achat d'électricité pour leurs sites afin de disposer d'un nouveau contrat d'énergie au 1^{er} janvier 2016.

A cette date, tous les contrats souscrits de puissance supérieure à **36 kVA**, à savoir les tarifs jaunes et verts deviennent caducs. Il peut s'agir des contrats souscrits pour les écoles, les gymnases, salles des fêtes, club house, piscines.....)

En conséquence, la souscription à une offre de marché pour ces contrats devient obligatoire, et nécessite une mise en concurrence préalable des fournisseurs.

Les tarifs bleus (inf. à 36 kVA) ne sont pas concernés par cette échéance, mais il a été décidé de les intégrer dans la consultation pour la partie bleu bâti (hors éclairage public). L'enjeu est de réduire le montant des factures énergétiques.

Nombre de points de livraison estimés pour l'ensemble des membres du groupement de commandes

Bleu (hors EP)	Jaune et Vert
187	51

Comment sera mise en œuvre la consultation ?

Un groupement de commandes a été constitué avec ses différents membres par convention. La Communauté de Communes a été désignée coordonnateur du groupement, chargé de procéder, dans le respect des règles prévues par le code des marchés publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants.

Dans ce contexte, il a été décidé de recourir à la procédure de l'accord cadre (d'une durée de 4 ans) avec marchés subséquents.

L'accord-cadre est le marché le plus adapté aux achats d'énergie par sa rapidité et sa flexibilité de l'achat. Il permet, dans un premier temps, de sélectionner un certain nombre de fournisseurs d'énergie électrique active

et dans un second temps, de mettre en concurrence les prestataires titulaires de l'accord-cadre sous la forme de marchés subséquents dont le seul critère d'attribution est le prix. Cette mise en concurrence sera faite régulièrement dans un objectif d'optimisation des tarifs.

Les avantages du groupement de commandes et de la mutualisation des achats :

1. Bénéficier des meilleurs prix et services du marché.
2. Pallier pour certaines collectivités un manque de ressources internes ou de compétences pour construire et conduire une consultation.
3. Disposer d'un coordonnateur unique (la Communauté de Communes) chargé pour l'ensemble des membres du groupement de commandes de la mise en œuvre de la procédure de consultation et de la passation des marchés jusqu'à sa notification (le paiement des factures restent à la charge de chacun des membres du groupement de commandes)
4. Contribuer à la mutualisation des services encouragée par le législateur, en confiant le portage de l'appel d'offres à l'intercommunalité

Les membres du groupement de commandes :

- les Communes membres de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG,
- la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG,
- le SIVOM de MOLSHEIM-MUTZIG et Environs,
- les C.C.A.S. de MOLSHEIM et MUTZIG,
- le SIVU du Collège de MUTZIG,
- le SIVU de l'Espace Culturel et Sportif de GRESSWILLER/DINSHEIM-SUR-BRUCHE



Ouverture d'une épicerie solidaire à Molsheim

L'épicerie solidaire « Grain de Sel », gérée par Caritas Alsace, a ouvert ses portes le 20 mai dernier, avec le soutien financier de la Communauté de Communes. Rencontre avec une bénéficiaire, des bénévoles et visite des nouveaux locaux de la structure



Espace d'accueil



Bureau pour les entretiens individuels



Salle de réunion avec cuisine



Espace de vente



Espace de stockage

Rencontre avec Odile, 1^{ère} bénéficiaire de l'épicerie solidaire de Molsheim

Comment avez-vous connu l'épicerie sociale ?

J'ai lu un article annonçant l'ouverture prochaine de cette structure sur Molsheim. En raison de mes difficultés financières, l'épicerie solidaire représentait pour moi le coup de pouce indispensable pour m'acquitter de mes factures et autres charges. J'ai rencontré l'assistante sociale du secteur pour demander à intégrer le dispositif.

Quelles ont été les répercussions sur votre situation ?

Les économies réalisées sur l'alimentation m'ont permis de solder mes factures et mettre en œuvre mon projet de déménagement afin de quitter un logement bien trop énergivore. J'ai retrouvé un emploi et je finalise actuellement un projet de formation. Je quitte l'épicerie solidaire après 2 mois et demi de soutien tout en souhaitant revenir ponctuellement participer à certains ateliers.

Rencontre avec Simone et Jean-Marie, deux des bénévoles de la structure

Quel est le rôle du bénévole à l'épicerie solidaire ?

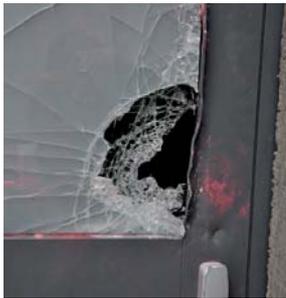
En premier lieu, nous nous occupons du fonctionnement courant de la structure à savoir les commandes, la gestion des rayons, de la caisse, de l'accueil... Bien évidemment, nos missions vont bien au-delà de l'intendance, nous jouons le rôle de confidents en proposant une écoute bienveillante aux bénéficiaires, c'est une manière pour eux de confier leurs soucis quotidiens, et pour certains de rompre l'isolement et la solitude. Nous essayons également d'aiguiller les bénéficiaires vers d'autres structures (notamment l'équipe locale CARITAS de Molsheim) pour répondre à certains besoins (soutien scolaire, recherche d'emploi...) en les aidant grâce à notre propre réseau de connaissances.

Epicerie solidaire « Grain de Sel », informations et chiffres clés

- **Principe** : apporter une aide temporaire à des familles en difficulté sous la forme de produits de première nécessité moyennant une participation financière de 10 % du prix réel des produits. Les produits sont fournis par la Banque Alimentaire du Bas-Rhin. Les bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par les travailleurs sociaux du territoire.
- **Localisation** : 20 route Ecospace à Molsheim
120 m² répartis en 5 pièces : 1 espace d'accueil, 1 bureau, 1 salle de réunion avec cuisine, 1 espace de vente et 1 espace de stockage
Ouverte le mercredi matin et après-midi, et depuis le mois d'août ouverture également le jeudi matin
- **Bénéficiaires** : 41 familles accueillies soit 120 bénéficiaires au total depuis le 20 mai 2015. Sur ces 41 familles, 23 sont monoparentales soit 56 %, et 6 sont des personnes isolées soit 14 %. Sur l'ensemble des bénéficiaires, 24 perçoivent le RSA. Pour 13 d'entre elles, le RSA représente la ressource principale du foyer.
- **Répartition des bénéficiaires par commune d'habitation** : Molsheim (23), Dorlisheim (5), Dachstein (3), Still (2), Niederhaslach (2), Mutzig (2), Ergersheim (2), Dinsheim-sur-Bruche (1), Gresswiller (1)
- **Bénévoles** : 17 bénévoles assurent le fonctionnement de l'épicerie solidaire, 2 personnes gèrent spécifiquement les commandes et le stock et 15 bénévoles l'espace de vente, l'accueil et l'accompagnement des familles à raison de 3 ou 4 personnes par demi-journée.
- **Ateliers** : 2 fois par mois sur différentes thématiques comme la cuisine, l'économie d'énergie, les dates limites de consommation ou encore la création de produits de beauté ou d'entretien...

Pour devenir bénévole accueil, accompagnement, manutention, animation d'atelier: c.biebler@caritas-alsace.org

Incendie volontaire sur le chantier de construction du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)



Des individus se sont introduits par effraction dans le bâtiment en construction du RAM, situé à l'arrière du siège de la Communauté de Communes, dans la nuit du 7 au 8 mai 2015. Plusieurs départs de feu ont été constatés au 1^{er} étage occasionnant d'importants dégâts. L'incendie a également impacté la Communauté de Communes.

Après moult débats avec assureurs et entreprises, le chantier a pu reprendre et sera bientôt terminé, malheureusement avec 2 mois de retard, perturbant ainsi l'ouverture du « Petit Nid », service



phare de la Communauté de Communes.

Les travaux de réhabilitation du chantier du RAM ainsi que la remise en état des bureaux ont été exécutés pour un montant total de 151.000 € TTC.



Des nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels (ouverture prévue fin novembre 2015)



Accueil



Salle d'animation et de jeux



Salle d'activités

La Communauté de Communes remercie toutes celles et ceux qui ont permis de passer le cap d'un moment difficile.

L'église des Jésuites de Molsheim : 400 ans d'histoire !

L'église des Jésuites célèbre, en 2015, le 400^{ème} anniversaire de la pose de sa première pierre. Elle fut construite pour les Jésuites, établis dans la ville épiscopale de Molsheim dès 1580. Petit tour d'horizon de cet imposant édifice...

Historique

La construction de l'église des Jésuites est décidée par l'Archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg en accord avec les Jésuites. La première pierre est posée à la mi-février 1615. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte Christophe Wambser.

La première messe est célébrée à la Toussaint 1617. L'église est solennellement consacrée le 26 août 1618 par l'évêque de Bâle. Le lendemain, le collège est érigé en Académie.

En 1791, l'ancienne église paroissiale, place du Marché, tombant en ruine, l'église des Jésuites devient église paroissiale sous le vocable de Saint-Georges, patron de la ville et de la paroisse.

L'édifice est classé monument historique en 1939.

L'édifice extérieur

Après la Cathédrale de Strasbourg, l'église des Jésuites de Molsheim est l'une des plus vastes d'Alsace. Sa longueur est de 61,50 m et sa largeur de 21,50 m. Ces dimensions imposantes étaient voulues par l'évêque et les Jésuites pour montrer la puissance du catholicisme face à Strasbourg, la protestante.

L'édifice présente un mélange de style gothique et de style renaissance.

La tour du clocher sur la façade ouest de l'édifice est dédiée à saint Michel, elle atteint une hauteur de 45 m.



heim pour y fonder un collège, à la demande de Jean de Manderscheid, évêque de Strasbourg. Ils s'installent dans la chapelle et dans les locaux de l'hôpital construits par l'évêque Jean de Dirpheim en 1316.

80 élèves fréquentent le collège dès la première année, puis 160 l'année suivante.

Les Jésuites prennent également la direction du séminaire, créé par l'évêque, selon la directive du concile de Trente qui imposait l'ouverture d'un séminaire dans chaque diocèse.

Les Jésuites sont expulsés de France en 1765 par Louis XV : le séminaire cesse d'exister, l'église est transmise à la Paroisse et le collège sera collège épiscopal jusqu'à la Révolution.

Le Saviez-vous ?

- Cet édifice imposant fut achevé en à peine 2 ans et 9 mois, une véritable performance technique pour l'époque !
- Louis XIV visita l'église des Jésuites lors de son seul passage à Molsheim en 1683.
- L'église fut entièrement rénovée dans les années 70, le sol en carrelage noir et blanc fut remplacé par des dalles en pierre, les bancs lourds et massifs par les chaises donnant un aspect plus contemporain à l'église.
- La chaire est placée à droite alors qu'habituellement, elle est à gauche lorsque l'on se place face au chœur.



Sculpture d'un jésuite assis à l'intérieur de l'église des Jésuites

Les Jésuites : qui étaient-ils ?

La Compagnie de Jésus, dont les membres sont appelés Jésuites, a été fondée à Rome en 1540 par Ignace de Loyola. Outre les trois vœux habituels (pauvreté, chasteté, obéissance), les Jésuites font celui d'obéissance directe au pape dans le cadre de leur Mission.

C'est en 1580 que les Jésuites arrivent à Mols-



La nef

La nef, extrêmement vaste, permettait le rassemblement de foules importantes comme les pères jésuites le souhaitaient. Les statues, qui ornaient les niches le long des galeries, ont disparu pendant la Révolution.

La chaire (1631)

Les statues de saint Pierre, saint Paul et des quatre Pères de l'Eglise latine ornent la cuve de la chaire qui est adossée à une colonne de la nef.

Les médaillons représentent des scènes de la vie publique : saint Ignace de Loyola (fondateur des Jésuites), Jésus guérissant un lépreux, l'envoi des apôtres en mission, saint Jean-Baptiste prêchant la pénitence et saint François-Xavier.



L'abat-voix porte les statues du Bon pasteur et des quatre évangélistes. Sur la pointe, dans un soleil, figure le monogramme des Jésuites : **I.H.S.** («*Jesus Hominus Salvator*» - *Jésus sauveur des hommes*) surmontant **trois clous**.

L'orgue Silbermann

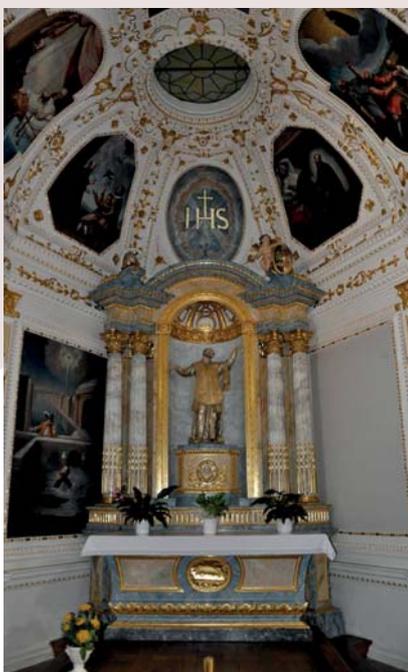
L'orgue fut construit en 1781 par Jean-André Silbermann. C'est l'une des dernières œuvres du facteur d'orgue strasbourgeois et le seul orgue à posséder un clavier d'écho complet de quatre octaves. Le fleuron de la tourelle centrale représente une roue, l'emblème de la Ville de Molsheim.



Le chœur

Il est particulièrement vaste (19,50 x 11 m), et surélevé de quatre marches par rapport à la nef centrale. L'autel primitif en pierre a été remplacé par un maître-autel néogothique vers 1865. Au milieu de l'autel trône saint Georges terrassant un dragon.

Les vitraux, derrière l'autel, représentent de gauche à droite : sainte Odile, saint Léger, le pape alsacien saint Léon IX et sainte Richarde.



La Chapelle Saint-Ignace

La chapelle latérale de gauche est dédiée à saint Ignace de Loyola.

Les peintures murales datent de 1621 et 1755, elles relatent la vie du fondateur de la Compagnie de Jésus.

La chapelle abrite les fonts baptismaux (1624) qui se trouvaient dans l'ancienne église paroissiale, place du Marché.



La Chapelle de la Vierge

La chapelle latérale de droite est dédiée à la Vierge. Elle occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle de l'hôpital médiéval Sainte-Marie de Molsheim.

Les peintures murales représentent des scènes de la vie du Christ.